1 – L’étoile du matin

Quelqu’un a remarqué avec vérité que l’Ancien Testament se clôt avec l’espérance du « Soleil de Justice, et le Nouveau avec celle de « l’Étoile du matin ». En cela, quelle touchante beauté ! Le résidu pieux d’Israël, ceux qui craignaient l’Éternel et qui parlaient l’un à l’autre (Mal. 3), avaient en perspective cette précieuse consolation de l’apparition du « Soleil de Justice ». Ce résidu, nous le retrouvons en Luc 2 dans la personne de Siméon, d’Anne et de « tous ceux qui à Jérusalem attendaient la délivrance » (v. 25-38.) Ils se réjouissaient tous de la venue du « Soleil de Justice », « la consolation d’Israël ». Mais hélas ! ses rayons dardèrent inutilement sur les cœurs froids de la nation ; ils ne se souciaient pas de lui. L’état moral des hommes n’était pas propre pour la présence de Dieu, et il fut obligé de cacher ses rayons bienfaisants dans les ombres solennelles, de la croix et de réserver la bénédiction pour un autre moment. Pendant cet intervalle, *notre* appel a été révélé et *notre* espérance placée devant nous, non pas comme étant « le Soleil de Justice », mais bien « l’Étoile du matin ». Plus nous contemplons la justesse de ce symbole de notre espérance, plus nous en apercevons la divine origine. Ne sommes-nous pas, ne devons-nous pas être dans la position de la sentinelle qui, avant que les pénibles veilles de la nuit se terminent, entrevoit l’Étoile matinale au moment même où les ombres épaisses vont disparaître pour laisser rayonner les splendeurs de ce Soleil qui doit vivifier la terre ? C’est là, sans contredit, l’attente du chrétien. Il doit veiller durant les ténèbres morales de ce monde, et jusqu’à ce que l’aube apparaisse. Au moment où l’obscurité est devenue plus profonde et où elle va faire place à l’aurore du Soleil de Justice, il voit couronner son espérance par l’apparition de « l’Étoile de matin » (Apoc. 22:16), venant dans sa fraîcheur matinale rassembler ses saints et les recueillir auprès de lui-même, afin qu’ils puissent resplendir comme le soleil dans le royaume de leur père (Matt. 13:43), lorsque lui-même se révélera à la terre milléniale comme le « Soleil de Justice ».

« Moi, Jésus, j’ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les assemblées. Je suis la racine et la postérité de David, l’étoile brillante du matin… Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Oui, je viens bientôt. Amen ! Viens Seigneur Jésus ! »

L’Écho du témoignage, vol.9, p.284-286